



AGECA

une association pour le développement de la vie associative

AGECA

177, rue de Charonne
75011 PARIS
téléphone 01.43.70.35.67
télécopie 01.43.70.38.84

courriel : ageca@ageca.org
www.ageca.org



UNE HISTOIRE
dans
L'HISTOIRE
du
11^e ARRONDISSEMENT
DE PARIS

mars 2003

Sommaire :

*La Cité est fondamentalement périssable:
sa survie dépend de nous tous.*

*En effet, aucun système institutionnel ne
se prolonge sans être soutenu par une
volonté de vivre ensemble qui est en acte
chaque jour, même si on l'oublie. Lorsque
ce vouloir s'effondre, toute l'organisation
politique se défait très vite".*

Paul RICOEUR

L'AGECA a voulu réaliser ce document pour rappeler le contexte historique lointain et contemporain dans lequel elle s'inscrit et les objectifs que ses créateurs lui ont assignés.

Faire ainsi mémoire n'exprime nullement une envie d'enfermement dans le passé.

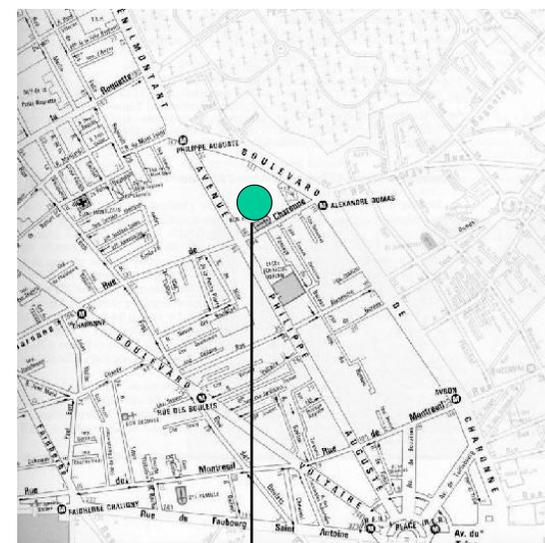
Cette démarche veut permettre aux habitants du quartier et aux adhérents de l'association, de savoir pourquoi et comment elle a été créée.

Il s'agit aussi d'inviter tous ceux qui à des titres divers seront responsables de l'AGECA, à poursuivre une action respectueuse des intuitions d'origine tout en l'inscrivant dans les réalités contemporaines.

Ainsi, nous contribuons à placer l'AGECA au cœur d'une tradition populaire vivante qui au cours des temps, a vivifié les activités de l'humanité et lui a souvent permis de progresser.

Bernard CASNIN

Président



rue de Charonne vue du boulevard de Charonne au début du 20^e siècle

- la Maison des Métallos, (*dans le nord du 11e*) _
- le CIGP, *centre international de culture populaire, après avoir été longtemps dans le 15^e a trouvé des locaux dans le sud est du 11e, De nombreuses associations y sont hébergées ou y ont trouvé une boîte aux lettres.*

.Cette liste n'est pas limitative d'autres lieux existent tel qu'ELELE, certains lieux confessionnels, quel que soit la confession, ou la salle polyvalente Olympe de Gouge, par exemple, qui occasionnellement peuvent mettre des salles à disposition sans pour autant avoir comme projet le développement de la vie associative, mais qui ainsi y participent.

L'AGECA lieu privilégié de la vie militante, où se réunissent chaque année plus de 600 associations, a vu au long des années, sa notoriété se développer bien au-delà du 11ème arrondissement de Paris, dans tout l'est parisien et même au-delà de l'île de France.

L'AGECA SOURCE DE PROJETS COLLECTIFS

Le développement de la vie associative n'est pas seulement tributaire du nombre d'associations qui agissent, des champs multiples de leurs activités, mais également de leur capacité à agir ensemble pour des causes d'intérêt général.

Dans cette perspective, l'AGECA propose chaque année à ses associations adhérentes, des projets dont la réalisation appelle une réflexion et un engagement communs.

Ainsi, ont été organisées, en 2001 une action autour du thème de " *la gestion des déchets ménagers et la citoyenneté* " et en 2003, le début d'une action partenariale et pérenne " *Jeunesse et Informatique* " .

L'AGECA propose chaque année aux associations adhérentes, la réalisation en commun, de projets intéressants d'intérêt général,

LA NAISSANCE DU BON PASTEUR DANS UN QUARTIER DE PARIS MARQUE PAR LA FIN TRAGIQUE DE LA COMMUNE

Un quartier qui voit la fin tragique de la Commune de 1871

Mai 1871, après 71 jours, la Commune de Paris s'achève dans un bain de sang. Après le soulèvement populaire des Parisiens, la répression à laquelle se livrent les Versaillais dirigés par Thiers fait des milliers de victimes. Il y en aura plus que pendant toute la Révolution française de 1789.

Les dernières barricades.. ..

Le 11^{ème} arrondissement est le théâtre de nombreux combats de rue. Les dernières barricades tombent l'une après l'autre: rue de la Fontaine au Roi, rue de la Roquette, place Voltaire, rue de Belleville, etc.

Les derniers combattants....

Les derniers combattants sont poursuivis dans le cimetière du Père Lachaise qu'ils défendent tombe après tombe. Finalement, ceux qui sont faits prisonniers sont exécutés au mur des Fédérés.

Certains ont pu s'échapper. Ils émigrent à l'étranger. Des bateaux entiers emportent des Fédérés bannis en Algérie et surtout en Nouvelle Calédonie.

Le quartier se vide de ses travailleurs notamment les ouvriers du bois

Le Faubourg Saint Antoine et tous les quartiers environnants sont dépeuplés et il n'y a plus assez d'ouvriers du bois pour travailler à la fabrication des meubles qui en ont fait la réputation.

Des Belges flamands viennent s'installer...

On fait appel aux travailleurs étrangers. C'est ainsi que de nombreux Belges flamands viennent s'y installer avec leur famille.

Ils forment une communauté qui crée un lieu de culte catholique rue de Charonne

Catholiques, ils amènent avec eux leurs prêtres. Ces derniers acquièrent un terrain situé en bordure de la rue de Charonne, (*ancienne chaussée qui conduisait de Paris au village de Charonne et qui commença à devenir une rue dès le 17^{ème} siècle*), entre l'avenue Philippe Auguste (*dont le percement a été terminé en 1866*) et le boulevard de Charonne (*construit en 1864 sur l'emplacement de l'enceinte des Fermiers Généraux*),.

Ces bouleversements du 19e siècle sont intervenus lors de l'agrandissement de Paris par l'annexion des villages environnants, notamment du village de Charonne, ces nouveaux quartiers constituant aujourd'hui, la partie sud du 20e arrondissement.

De l'église des Flamands à l'église du Bon Pasteur

L'Église des Flamands

Sur ce terrain fut construite en 1873, une église catholique de style néogothique, aux fondations incertaines, prévue pour durer une centaine d'année, oeuvre de l'architecte Arthur Verhaegen.

ossature de la Mission flamande, à la fois religieuse, sociale et culturelle.

Elle restera longtemps pour les habitants du quartier, " l'église des flamands" et constituait l'ossature de la " Mission flamande" qui, en plus des activités religieuses (*messes, processions*), organisait des activités sociales et culturelles pour les ouvriers flamands (*salle de théâtre, patronage...*)

qui devient au 20ème siècle, le Bon Pasteur....

En 1905, à la suite de la loi sur la séparation de l'Église et de l'État, toutes les églises deviennent propriété de la Ville de Paris. L'église des Flamands qui prendra par la suite le nom d'église du Bon Pasteur, reste propriété de l'Évêché de Gand.

confié aux Fils de la Charité pour une action évangélique et sociale.

Quelques années plus tard, elle est remise par le clergé belge à l'Archevêché de Paris qui la confie aux Fils de la Charité. Ceux-ci vont développer jusqu'en 1966, une large action évangélique et sociale en direction des habitants de ce quartier populaire.

En 1954, l'appel de l'abbé Pierre

Pendant le rigoureux mois de février 1954, l'abbé Pierre lance un appel à la solidarité avec les sans-logis et mal logés.

Cet appel est largement entendu notamment dans le quartier, l'aide s'organise, l'église du Bon Pasteur accueille des mal-logés.

Le Comité d'aide aux sans-logis du 11 ème est créé par des militants du quartier. Il est le premier à Paris et sera à la base de la création de la Confédération Générale du Logement.

Pour répondre à la demande des adhérents, le pôle de ressources initial s'est également enrichi d'un ensemble d'outils par la mise à disposition des adhérents, de matériel audiovisuel, de sonorisation, de communication, etc.

Les adhérents disposent également de boites aux lettres, d'un service de saisie de comptabilité et d'établissement de fiches de paie

- une équipe de salariés permanents assure avec des compétences diversifiées, un accueil convivial, tous les jours de 9 à 24 heures et le dimanche de 9 à 19 heures.

Ce pôle de ressources, véritable support de la vie associative, fait l'objet d'une gestion équilibrée permettant d'assumer tous les engagements de l'AGECA, en tenant compte des possibilités financières des associations adhérentes.

le tout sans subvention de fonctionnement.

Jusqu'à ce jour, l'AGECA n'a reçu aucune subvention publique de fonctionnement, hormis celle liée à la convention récemment signée avec la Mairie de Paris pour le programme " *Jeunesse et Informatique* ".

L'AGECA LIEU DE RENCONTRE ET D'ACTIVITE DES ASSOCIATIONS

L'AGECA est devenue un des lieux importants de la vie associative dans le 11e arrondissement de Paris.

Dans le 11 è arrondissement de Paris, il existe un important tissu associatif, dont une partie est rendue visible grâce au CICA du 11e arrondissement. (*Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement*)

Outre à l'AGECA, (*dans le sud est du 118*) la vie associative s'appuie sur des lieux identifiés et bien connus du plus grand nombre, tels que:

Elle est engagée dans le CICA du 11ème.

- la MJC, maison des jeunes et de la culture est installée dans le centre sud du 11e
- le Picoulet, ce centre social situe son rayon d'action dans le nord du 11e
- Solidarité Roquette, ce centre social est implanté dans le sud ouest du 11e.



Ce service au public est un élément important pour le développement de la vie associative, un outil d'insertion pour des populations éloignées de l'information, de l'emploi, de la culture, etc.

- des équipements techniques évolutifs.

des équipements techniques évolutifs

Depuis octobre 1998, l'AGECA a répondu concrètement à des demandes de ses adhérents en équipant la plupart de ses salles pour permettre la connexion à Internet et en affectant spécifiquement l'une d'elles à l'outil informatique. Équipée de dix ordinateurs et de leurs périphériques (*imprimantes, scanners, etc.*) elle offre un service complet incluant l'accès rapide à Internet. Elle a reçu le label officiel "**Espace Public Numérique**".

notamment l'outil informatique

Un site Internet: www.ageca.org. présente l'AGECA, son pôle des ressources, sa fonction Point d'Appui, l'actualité à l'AGECA et offre des liens avec des sites dédiés à la vie associative, à la création d'entreprises et d'emplois.

permettant un enrichissement des actions associatives

En proposant à ses adhérents ce service informatique, l'AGECA leur offre de nouvelles possibilités qui vont leur ouvrir plus de perspectives, faciliter leur vie interne, être plus efficace dans leur action

Mais à l'ère de l'avènement du numérique, elle ne pouvait ignorer que les enfants dont les familles ne disposent pas d'un équipement informatique, sont de plus en plus défavorisés.

et la réalisation d'un projet d'intérêt général "Jeunesse et Informatique"

Afin de combattre cette autre cause d'inégalités dans l'acquisition des savoirs, l'AGECA réalise un projet d'intérêt général intitulé "*Jeunesse et Informatique*", en partenariat avec la Mairie de Paris, l'Education nationale et des associations locales. Ce programme *pour une action éducative et culturelle* permet la mise à disposition gratuite de l'espace multimédia de l'AGECA, aux enfants des écoles situées à proximité accompagnés de leurs enseignants, aux enfants venant individuellement, ainsi qu'aux parents de ces enfants.

animés par une équipe de permanents aux compétences diversifiées

Enfin, l'AGECA a complété son équipe de délégués animateurs, en embauchant un informaticien chargé spécifiquement de cette activité et un animateur pédagogique spécialisé pour le suivi de "*Jeunesse et Informatique*".



Un premier projet de rénovation est élaboré dans les années 1960.

Au cours des années 1960, l'état des bâtiments, église et locaux attenants, se détériore de plus en plus. Les Fils de la Charité élaborent un premier projet de rénovation. Mais ils quittent le Bon Pasteur et une nouvelle équipe de prêtres est nommée par le diocèse en septembre 1966.

Les Fils de la Charité quittent le Bon Pasteur

et la nouvelle équipe de prêtres est alors confrontée à l'indispensable rénovation.

Un dimanche matin, des pierres tombent de la voûte de l'église, heureusement sans faire de blessé. Beaucoup prennent alors conscience qu'il est urgent de repenser le projet de rénovation en y incluant l'église.

Réparer s'avère impossible, reconstruire à l'identique nécessiterait des investissements sans commune mesure avec les moyens financiers disponibles.

L'OPERATION CHARONNE..... UNE EPOPEE

Naissance d'un projet

La communauté du Bon Pasteur est consultée sur un projet de reconstruction....

Après consultation des militants du Bon Pasteur, une équipe composée de laïcs, religieuses et de prêtres propose la démolition des bâtiments existants et la réalisation d'un projet global que l'on appellera "Opération Charonne".

structuré par des choix collectifs

Ce projet s'articule autour des éléments constitutifs prioritaires suivants ::

- une église et des logements pour les prêtres et les religieuses,
- des logements de type HLM destinés aux mal-logés du quartier,
- des salles de réunions pour les habitants et pour le développement de la vie associative,
- un centre de santé pour développer une médecine au service des habitants.

En effet, le 11^e arrondissement de PARIS et surtout les quartiers situés à l'Est, étaient particulièrement démunis de logements sociaux et d'équipements collectifs de toute nature espaces verts, locaux culturels, sanitaires, sociaux, etc.



et approuvé par les militants du quartier et l'archevêché.

Après approbation par la communauté paroissiale invitée à donner son avis, le projet reçoit l'accord de l'Archevêché de Paris et de l'Association Diocésaine propriétaire des terrains. La Société Coopérative d'H.L.M., l'Habitat Communautaire Locatif, est désignée comme Martre d'Ouvrage et Bernard CASNIN, architecte comme Maître d'œuvre..

Il est prévu que les 127 logements seront réalisés sous le statut juridique de " la location coopérative" qui donnait au locataire un droit de jouissance transmissible équivalent à la propriété, mais sans détenir la propriété immobilière et foncière. Le gouvernement de l'époque supprima cette formule jugée trop progressiste.

On dû alors revenir à la location HLM simple avec d'importantes contraintes d'équilibre budgétaire qui entraînaient une diminution drastique des surfaces habitables et la privatisation de certains locaux, notamment les parking..

Trois années de réalisation.

L'Opération Charonne fut réalisée de 1972 à 1974 et la nouvelle église du Bon Pasteur inaugurée à l'été 1973.

L'AGECA, UNE AVENTURE DANS L'EPOPEE

D'autres locaux pour l'action culturelle et sociale dans le quartier ...

Bien qu'il soit nécessaire de disposer de locaux pour l'action culturelle et sociale, les prêtres et les laïcs qui conduisaient le projet, ne souhaitaient pas reconstituer le patronage paroissial d'antan.

dans ce but, 700 m2 de locaux propriété de l'Association Diocésaine furent intégrés au projet

Dans le programme général de l'Opération étaient prévues des salles de réunions pour les habitants et pour le développement de la vie associative. Ainsi furent réalisés, entre autres 700 m2 de locaux culturels, propriété de l'Association Diocésaine.

La gestion est confiée à une association créée à cet effet, l'AGECA association sans but lucratif.

La gestion de cet ensemble fut confiée par l'Association Diocésaine propriétaire, à une association créée spécialement à cet effet par des militants du quartier et dénommée **AGECA - Association pour la GEstion d'un Centre d'Animation culturelle**. Cette mise à disposition a fait l'objet d'un contrat de commodat conclu en 1974 entre l'Association Diocésaine et l'AGECA et renouvelé depuis tous les cinq ans.

en assumant une fonction de " caisse de résonance "

Ainsi, l'AGECA contribue à :

- faire connaître l'action des différentes associations et organisations adhérentes,
- stimuler la vie associative locale,
- provoquer des interactions et de nouvelles initiatives,

notamment en proposant aux Associations Organisations qui utilisent les locaux:

- un carrefour d'informations sociales et culturelles,
- un espace de mise en relation des personnes et des groupes, en fonction de leurs besoins sociaux et culturels et de leurs activités spécifiques.

et en mettant en place pour ses adhérents " un pôle de Ressources "

Le pôle de ressources est conçu pour apporter une réponse aux besoins essentiels des associations adhérentes, en ce sens qu'elles sont indispensables à leur bon fonctionnement et nécessaires au développement de leurs activités.

L'AGECA propose à ses adhérents des moyens adaptés et notamment:

des locaux adaptés

- des locaux structurés et entretenus de telle sorte qu'ils forment de manière permanente un cadre de vie convivial, de qualité et ouvert, (aucune salle ne pouvant être affectée spécifiquement et uniquement à un adhérent particulier). D'importants travaux et aménagements ont permis d'adapter ces locaux à l'accueil des handicapés.
- des services administratifs et de gestion courante.

des informations techniques, administratives, juridiques et financières

- depuis 1991, des informations techniques, administratives, juridiques et financières, comme point d'appui parisien du Réseau d'Information et Gestion. Ainsi, l'AGECA reçoit gratuitement, écoute, informe, conseille les petites associations, les personnes qui veulent connaître la loi de 1901, souhaitent créer une association ou hésitent sur le choix d'un statut juridique, ceux qui veulent connaître la fiscalité, mettre en place une comptabilité, etc.



L'AGECA est une Association sans but lucratif, régie par la Loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Elle a été déclarée à la Préfecture de Paris, le 8 janvier 1974 sous le n° 74/16.

Elle est gérée par un conseil d'administration composé de huit membres au moins et un Bureau de quatre membres.

Une équipe de membres fondateurs garants des objectifs et de la pérennité de l'AGECA.

Afin que l'action de l'AGECA soit fondée sur des bases solides et pérennes, l'équipe initiatrice de l'opération, s'est constituée en membres fondateurs afin qu'ils soient et demeurent collectivement les garants des objectifs de l'Association et de sa pérennité.

Ils ont défini la mission de l'AGECA, ainsi que les conditions d'utilisation des locaux. Le 15 mai 1977, ils se sont donnés une Charte, modifiée et précisée le 2 avril 1993

L'AGECA AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

L'AGECA a pour objet de contribuer au développement de la vie associative, dans un esprit militant, désintéressé et non commercial. A cet effet, l'association gère et anime les locaux qui permettent

La mission essentielle de l'AGECA : contribuer au développement de la vie associative ...

- l'accueil et l'expression de toutes les Associations et Organisations, (*sans distinction philosophique, politique ou religieuse*), ayant pour objectif la promotion individuelle et collective des personnes, dans une perspective de prise en charge responsable de leur destin.
- l'expression associative des habitants et de la vie du quartier.
- le déroulement des activités propres à la vie ecclésiale,

Dans le cadre de sa **mission au service du développement de la vie associative**, l'AGECA assure une fonction de " **caisse de résonance** " et met à la disposition de ses adhérents un ensemble de moyens formant " **un pôle de ressources** ".



La Commune de Paris - une barricade en haut de la rue de la Roquette



La fusillade au mur des Fédérés





L'ancienne église des Flamands
Dessin de l'architecte



L'ancienne église du Bons Pasteur





L'appel de l'Abbé Pierre, le 1er février 1954

Habitants du XI'!

Le DRAME du LOGEMENT va s'aggraver.
TOUTE LA NATION DOIT ÊTRE MOBILISÉE
pour résoudre ce problème.
Il est inadmissible que des locaux soient INOCCUPÉS
alors que des êtres humains vivent dans des conditions
INNOUABLES.

Le législateur a institué en 1945, une procédure de réquisition afin
que l'occupation de tous les locaux soit effective.

**DANS NOTRE ARRONDISSEMENT, UN SERVICE
DU LOGEMENT A ÉTÉ CRÉÉ** pour appliquer ces décisions.

Nous sommes en mesure d'affirmer, qu'à l'usage,
ce **SERVICE SE RÉVÈLE INCAPABLE
D'ASSUMER SES RESPONSABILITÉS.**

QUELLES SONT LES RAISONS DE CETTE INACTION?

Alors que dans notre quartier ne sont construits que des logements
inaccessibles aux travailleurs, on ne prend pas les mesures qui per-
mettraient de dépanner provisoirement, les cas les plus dramatiques.

**UNISSONS-NOUS pour obtenir
le fonctionnement d'un organisme qui doit être
au SERVICE des SANS-LOGIS et des MAL-LOGÉS,
la construction dans notre arrondissement de
LOGEMENTS ACCESSIBLES A TOUS.**

COMITÉ D'AIDE AUX SANS-LOGIS DU XI^e ARRONDISSEMENT
86, Avenue Philippe-Auguste, 86 — PARIS-XI^e
Permanence tous les Mardis de 19 heures à 20 h. 30
ANIMATEUR DE L'UNION NATIONALE : Abbé PIERRE

Création du premier Comité des sans-logis
dans le 11^e arrondissement de Paris



L'entrée de la nouvelle église du Bon Pasteur



L'intérieur de la nouvelle église du Bon Pasteur



Le parvis et l'entrée de l'AGECA



L'espace multimédias